Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction Question n° 282 de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF: DVARI2014012

Signataire : CS/RH

## Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR: Fethi CHOUDER

OBJET: Accueil d'une élève palestinienne au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2014/2015

#### **EXPOSE:**

Dans le cadre du jumelage avec Beit Jala en Palestine, un accord préliminaire a été signé le 30 août 2013 entre le Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve (CRR 93) et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine (ESNCM).

Un des projets consiste à accueillir des élèves venant de l'ESNCM au CRR 93 dans le cadre de leur formation professionnelle. Deux élèves ont été reçues pendant l'année scolaire 2013/2014.

Une de ses élèves a choisi de poursuivre sa formation pendant l'année scolaire 2014/2015. Elle est inscrite en 3ème cycle spécialisé, pour l'obtention d'un diplôme pré-professionnel (DEM - Diplôme d'Etudes Musicales).

De ce fait, il est convenu entre l'élève, le CRR 93 et la ville que l'élève reçoive une bourse de 380 € par mois, votée sous la forme d'une subvention à l'ordre du conservatoire. Le CRR 93 dispense l'élève des frais d'inscription et d'examens. Il reste à l'élève à payer ses voyages aller-retour et à compléter le coût de son séjour.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter la signature d'une convention entre le CRR 93 et la ville à ce sujet et de voter une subvention à hauteur de 1140 € au CRR 93 couvrant les frais de bourse pour l'élève palestinienne d'octobre à décembre 2014.

# DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal : ......49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents :...... 44

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

### **PRESENTS:**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

#### **POUVOIRS:**

M. KAMALA Kilani Représenté par : Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François Représenté par : M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc Représenté par : M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric, Représenté par : M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra Représentée par : M. RACHEDI Hakim

M. HAFIDI Abderrahim

Représenté par : M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259

Mme VALLY Sophie

Représentée par : Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF: DVARI2014012

Signataire: CS/RH

OBJET : Accueil d'une élève palestinienne au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2014/2015

# LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget municipal supplémentaire 2014.

Considérant l'intention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine le 30 août 2013,

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 140 (mille cent quarante) euros au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve (CRR 93) comme contribution aux frais d'hébergement d'une élève palestinienne, d'octobre à décembre 2014.

DECIDE d'autoriser le Maire de signer une convention avec le CRR 93 à ce sujet.

La dépense sera inscrite au budget supplémentaire 2014 au 002/657358/048/CRR.

L'adjoint délégué

Danielle MARINO

Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

adjoint/délégué

Danielle MARINO